

De : [Nicole Martineau](#)
A : [Cathy Jalbert](#); [Nelly Paillette](#)
Objet : Temps supplémentaire
Date : 28 octobre 2024 10:10:00
Pièces jointes : [image001.jpg](#)



Bonjour,

Conformément aux mesures de contrôle des dépenses [REDACTED], je vous informe que nous devons limiter le temps supplémentaire des employés à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission du TMF et que je devrai approuver préalablement toutes demandes de temps supplémentaire des employés.

Je demeure disponible pour en discuter.

Bonne journée,

Me Nicole Martineau

Présidente et juge administrative

Tribunal administratif des marchés financiers

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél. : 514-873-2211

nicole.martineau@tmf.gouv.qc.ca

AVIS

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

[Politique de confidentialité du TMF](#)

De : Cathy.Jalbert
A : Nicole.Martineau
Objet : RE: traduction
Date : 29 août 2025 07:32:53
Pièces jointes : image001.jpg
image002.jpg



Bonjour,

Cela fait du sens. C'est bien noté.

Merçi,

Me Cathy Jalbert
Directrice des affaires juridiques et du secrétariat
Tribunal administratif des marchés financiers
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 16.40
Montréal (Québec), H2Z 1W7
Tél. 514-873-2211 (230)
cathy.jalbert@tmf.gouv.qc.ca

AVIS
L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel. [Politique de confidentialité du TMF.](#)

De : Nicole Martineau <Nicole.Martineau@tmf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 27 août 2025 18:36
À : Cathy Jalbert <Cathy.Jalbert@tmf.gouv.qc.ca>
Objet : RE: traduction



Bonjour Cathy,

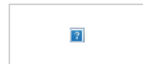
[REDACTED] ne gestion serrée et de poursuivre la limitation de certaines dépenses spécifiques, dont celles liées aux services professionnels, nous devons limiter les demandes de traduction des décisions à celles demandées par les parties, et ce, considérant les coûts élevés pour la traduction des décisions. Nous réviserons nos façons de faire avant la fin de l'année.

Bonne journée,

Nicole Martineau
Présidente et juge administrative
Tribunal administratif des marchés financiers
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : 514-873-2211
nicole.martineau@tmf.gouv.qc.ca

AVIS
L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel. [Politique de confidentialité du TMF.](#)

De : Cathy Jalbert <Cathy.Jalbert@tmf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 août 2025 13:27
À : Nicole Martineau <Nicole.Martineau@tmf.gouv.qc.ca>
Objet : traduction



Bonjour,

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

Je demeure disponible pour toutes questions.

Cordialement,

Me Cathy Jalbert
Directrice des affaires juridiques et du secrétariat
Tribunal administratif des marchés financiers
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 16.40
Montréal (Québec), H2Z 1W7
Tél. 514-873-2211 (230)
cathy.jalbert@tmf.gouv.qc.ca

AVIS
L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel. [Politique de confidentialité du TMF.](#)

De : [Nicole Martineau](#)
A : [Cathy Jalbert](#); [Nelly Paillette](#)
Cc : [Suzanne Mercier](#)
Objet : RE: Autorisation de dépenses-prise 2
Date : 27 août 2025 08:15:12
Pièces jointes : [Autorisation de dépense DATE \(Description\).docx](#)



Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le bon formulaire à utiliser. Vous pouvez oublier celui du courriel précédent.

Bonne journée,

Nicole Martineau

Présidente et juge administrative

Tribunal administratif des marchés financiers

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél. : 514-873-2211

nicole.martineau@tmf.gouv.qc.ca

AVIS

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

[Politique de confidentialité du TMF](#)

De : Nicole Martineau

Envoyé : 26 août 2025 14:25

À : Cathy Jalbert <Cathy.Jalbert@tmf.gouv.qc.ca>; Nelly Paillette <Nelly.Paillette@tmf.gouv.qc.ca>

Objet : Autorisation de dépenses



Bonjour,

[REDACTED] nous devons assurer une gestion serrée et poursuivre la limitation de certaines dépenses spécifiques à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission, dont celles reliées à des services professionnels, aux frais de déplacement ainsi qu'au temps supplémentaire, sur approbation du premier dirigeant.

- Vous trouverez ci-joint un formulaire d'autorisation de dépenses qui a été préparé et doit être complété pour les prochaines dépenses du Tribunal.

Pour le temps supplémentaire, un formulaire existe déjà et ce temps sera limité pour l'instant à la maintenance mensuelle TI selon ce qui a été décidé lors du dernier comité de gestion.

Je demeure disponible pour en discuter.

Bonne journée,

Nicole Martineau

Présidente et juge administrative

Tribunal administratif des marchés financiers

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél. : 514-873-2211

nicole.martineau@tmf.gouv.qc.ca

AVIS

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

[Politique de confidentialité du TME](#)

De : [Nicole Martineau](#)
A : [Audet, Steeve](#)
Objet : Documents du Tribunal administratif des marchés financiers
Date : 4 septembre 2025 14:45:00
Pièces jointes : [image001.jpg](#)
[redacted]
[Organigramme TMF postes et niveaux 20 juin 2025.docx](#)
[Stratégie 7 août 2025.docx](#)
[Économies budgétaires - Dépenses - Honoraires prof. et autres \(002\).pdf](#)



Bonjour Monsieur Audet,

Tel que discuté lors de notre récente rencontre avec Monsieur Girard, je vous fais parvenir les documents suivants :

- [redacted]
- Organigramme du TMF;
- Stratégie pour respecter le niveau d'effectifs déterminé par le Conseil du trésor.

Je vous fais également parvenir le tableau présenté hier concernant les dépenses du TMF en matière d'honoraires professionnels, frais de déplacement et heures supplémentaires ainsi que les économies budgétaires. Ce document est exigé dans [redacted]
[redacted] N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires.

Je demeure disponible pour discuter de tous ces documents.

Salutations cordiales,

Nicole Martineau

Présidente et juge administrative

Tribunal administratif des marchés financiers

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél. : 514-873-2211

nicole.martineau@tmf.gouv.qc.ca

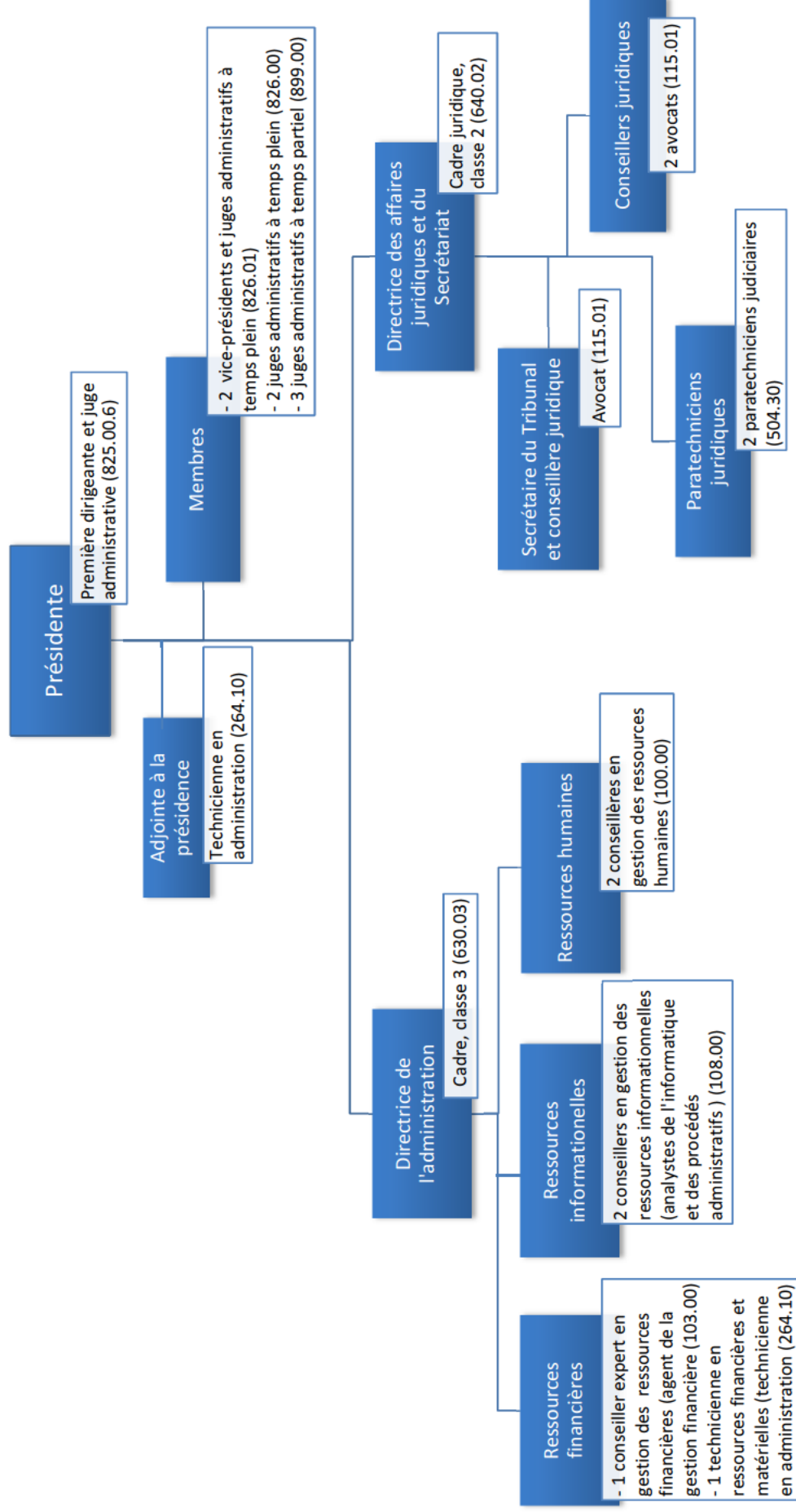
AVIS

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

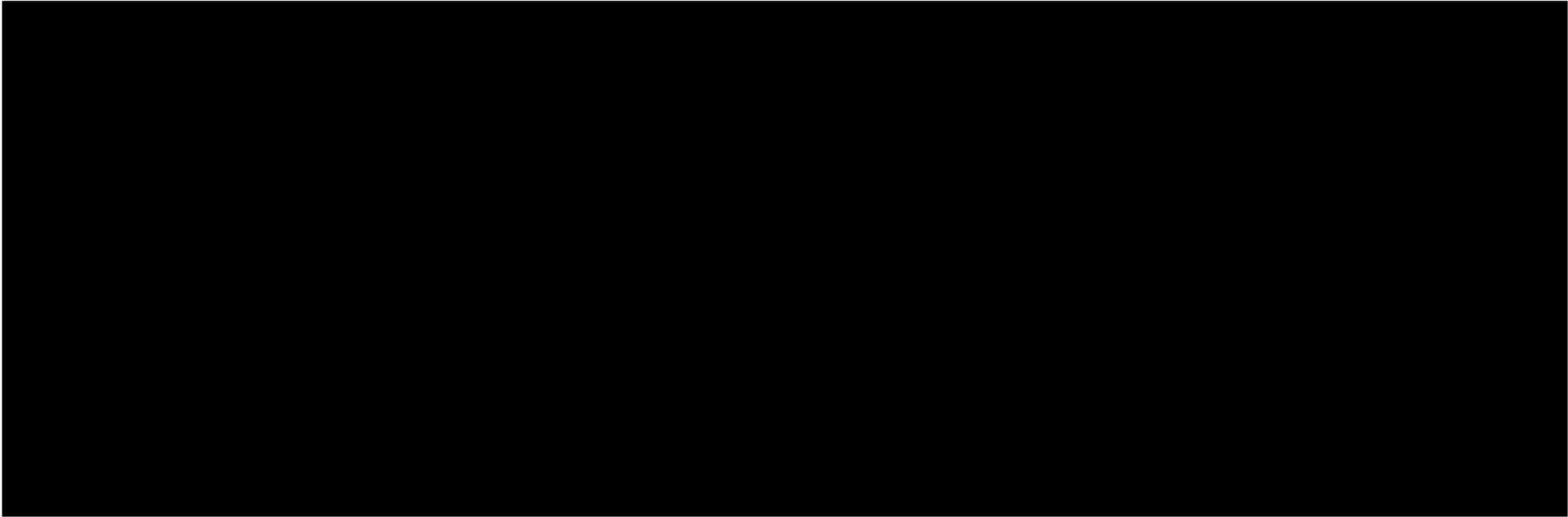
[Politique de confidentialité du TMF](#)

ORGANIGRAMME

(à jour au 20 juin 2025)



TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS							
Honoraires professionnels – Frais de déplacement – Heures supplémentaires							
Poste	2024-2025			2025-2026 (2025-08-27)			Économies budgétaires Budget 25-26 vs 24-25
	Budget	Dépenses	Pourcentage	Budget	Dépenses	Pourcentage	
Frais de déplacement			25%			1%	70%
Dépenses en heures supplémentaires			43%			25%	60%
Honoraires professionnels			55%			18%	12%



Stratégie pour respecter le niveau d'effectifs déterminé par le Conseil du trésor
Document évolutif
7 août 2025

Contexte

Le TMF s'est vu appliquer une réduction de sa cible annuelle d'effectifs, qui se calculent par les heures rémunérées du personnel. Le niveau ajusté pour 2025-2026 est de 33 007 heures, soit 18,1 ETC. Un équivalent temps complet (ETC) correspond à 1 826,3 heures rémunérées.

Avec le niveau d'effectifs ajusté, le TMF se voit imposer une réduction de deux (2) ETC.

NIVEAU D'EFFECTIFS 2025-2026 ajusté (en ETC)			
Au 31 mars			
	2026	2025	Écart
Autorisé	18,1	20,1	(2)

Structure organisationnelle du TMF

Au 31 mars 2025, le TMF comptait 19 employés à temps plein.

En 2024-2025, le niveau d'effectifs utilisé a été de 18,2 ETC alors que le TMF disposait d'une cible totale de 20 ETC, soit 20 postes à temps complet. Cet écart s'explique

notamment par le fait que deux (2) employés ont été en congé sans solde, soit pour une période de deux (2) mois dans le cas d'un employé et pour une période de quatre (4) mois dans le cas de l'autre employé. De plus, un juge administratif a débuté ses fonctions au TMF le 3 septembre 2024. Il a donc travaillé durant une période de sept (7) mois en 2024-2025.

[REDACTED]

[REDACTED]

Pour une meilleure compréhension des enjeux de réduction des effectifs, nous croyons utile de définir la structure organisationnelle du TMF.

Le TMF dispose de trois (3) directions :

1. La présidence est composée de six (6) employés, dont cinq (5) titulaires d'un emploi supérieur, soit :

- La présidente et juge administrative (825.00.6) ;
- Deux (2) vice-présidents et juges administratifs à temps plein (826.01) ;
- Deux (2) juges administratifs à temps plein (826.00) ;
- Une adjointe à la présidente (technicienne en administration -264.10).

À cet effectif s'ajoutent trois (3) juges administratives à temps partiel (899.00) ;

Notons que ces juges administratives à temps partiel ne sont pas comptabilisées dans le calcul des effectifs.

2. La direction des affaires juridiques et du secrétariat (DAJS) est composée de six (6) employés, soit :

- La directrice des affaires juridiques et du secrétariat (cadre juridique classe 2 – 640.02) ;
- Une secrétaire et conseillère juridique (avocat -115.01) ;
- Deux (2) conseillers juridiques (avocat – 115.01) ;
- Deux (2) paratechniciens juridiques (paratechniciens judiciaires – 504.30) .

3. La direction de l'administration est composée de sept (7) employés, soit :

- La directrice de l'administration (cadre classe 3 – 630.03) ;
- Deux (2) conseillères en gestion des ressources humaines (100.00) ;
- Deux (2) conseillers en gestion des ressources informationnelles (analystes de l'informatique et des procédés administratifs – 108.00) ;
- Un conseiller expert en gestion des ressources financières (agent de la gestion financière – 103.00) ;

- Une technicienne en ressources financières et matérielles (technicienne en administration – 264.10).

Deux étudiants ont été embauchés et répartis dans chacune des deux directions. Notons que ces étudiants ne sont pas comptabilisés dans le calcul des effectifs.

Les employés de la direction de la présidence et de la direction des affaires juridiques et du secrétariat assurent la réalisation de la mission du TMF qui se définit comme suit :

Le Tribunal administratif des marchés financiers est un tribunal spécialisé qui, dans l'intérêt public, tranche les litiges dont il est saisi et rend des décisions en fonction du droit applicable. Sa mission est essentielle à la protection des investisseurs et des consommateurs, ainsi qu'au maintien de l'intégrité du secteur financier et de la confiance du public envers celui-ci.

La direction de l'administration est en soutien aux opérations du TMF. Elle comporte trois (3) secteurs d'activités : les ressources financières et matérielles, les ressources informationnelles et les ressources humaines.

Parmi les 19 employés qui occupent un poste à temps plein au TMF, deux (2) employés ont un statut temporaire. Il s'agit d'une conseillère juridique et d'un conseiller en gestion des ressources informationnelles.

Le TMF n'a aucun employé occasionnel ou saisonnier.

Stratégie proposée

██████████ impose au TMF une réduction d'effectif de deux (2) postes.

Les ressources humaines du TMF ont reçu des informations du SCT selon lesquelles il est important de procéder à l'évaluation des activités prioritaires et de répondre à la mission de l'organisme.

Une évaluation des activités du TMF, poste par poste, a donc été faite.

La stratégie proposée tient compte de cette évaluation ainsi que de la mission du TMF.

Mission du TMF, augmentation du nombre de dossiers et nouveaux pouvoirs

La mission du TMF est importante pour le secteur financier et pour la protection du public.

La stratégie ne peut mettre à risque l'accomplissement de cette mission. Nous devons nous assurer qu'elle n'entraîne pas de conséquences importantes à l'égard de la protection du public, du bon fonctionnement du secteur financier et de la confiance du public envers celui-ci.

L'année 2024-2025 a été marquée par une hausse significative des activités juridictionnelles au niveau des demandes reçues et des audiences tenues. Le nombre d'audiences a augmenté de 14 % et le nombre de dossiers introduits au TMF a augmenté de 40 % par rapport à l'année précédente.

Le TMF s'est également vu confier de nouveaux pouvoirs en vertu des projets de loi suivants :

- Projet de loi n° 30, *Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier*, en vigueur depuis le 9 mai 2024.
- Projet de loi n° 92, *Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier*, en vigueur depuis le 4 juin 2025.

Considérant la mission du TMF, ses pouvoirs accrus, l'augmentation du nombre de dossiers à traiter, du nombre d'audiences à tenir et du nombre de décisions à rendre, le TMF ne peut procéder à l'abolition d'un poste parmi ceux occupés par les employés de la direction de la présidence et de la direction des affaires juridiques et du secrétariat.

Comme le TMF disposait de 20,1 ETC au 31 mars 2025 et qu'il ne comptait que 19 employés à temps complet, nous avons envisagé l'embauche d'une ressource additionnelle en raison de l'augmentation des activités.

Afin d'assurer le respect du niveau d'effectifs déterminé par le Conseil du trésor, nous ne présenterons pas de demande pour une telle embauche. Le poste vacant ne sera donc pas pourvu.

Nous avons planifié une réorganisation des tâches et des activités des différentes directions du TMF afin d'optimiser les ressources déjà en place et éviter l'embauche d'une ressource additionnelle qui avait été envisagée.

Postes uniques à la direction de l'administration

Certains employés occupent des postes uniques qui ne peuvent être abolis à moins d'une réorganisation des tâches et activités au TMF. Ces postes uniques correspondent à un niveau d'emploi (cadre, professionnel ou fonctionnaire), à un profil de compétences et à des exigences d'expérience dont nous devons tenir compte.

Autres postes à la direction de l'administration qui ne sont pas uniques

Le TMF compte deux (2) conseillères en gestion des ressources humaines (CGRH) et deux (2) conseillers en gestion des ressources informationnelles (RI). Il existe une certaine polyvalence entre les titulaires de ces postes afin de répondre aux besoins en cas d'absence. Considérant les tâches attribuées aux CGRH qui sont réparties entre les employées et le fait qu'une réorganisation des tâches et des activités est prévue au TMF afin de leur confier des tâches additionnelles, l'abolition d'un de ces postes paraît difficile. Il en est ainsi pour les RI dont les tâches sont réparties entre ceux-ci et qu'un nombre de deux RI est nécessaire pour accomplir la mission du TMF.

Postes temporaires

Il serait prématuré d'agir et de mettre fin à l'emploi de l'une des deux (2) personnes à statut temporaire [REDACTED]. Il s'agit de ressources difficiles à remplacer et dont la formation serait longue. Il s'agit également de deux postes essentiels pour l'accomplissement de la mission du TMF.

Limitation du temps supplémentaire

Parmi les mesures envisagées afin de diminuer le nombre de ETC, il y a le temps supplémentaire qui sera limité à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission du TMF, sur approbation du sous-ministre ou du premier dirigeant d'organisme.

Congés à venir

À cet égard, il y a trois (3) congés prévus à l'automne 2025 [REDACTED] mais qui aura une incidence sur la consommation à la baisse des effectifs pour 2026-2027

Il pourrait y avoir également une diminution d'heures rémunérées s'il y avait un congé sans solde, comme par le passé, ou encore si un employé quittait le TMF et qu'un certain temps s'avérerait nécessaire pour pourvoir le poste.

Conclusion

Considérant les analyses qui ont été faites, la stratégie du TMF est la suivante :

- Le poste vacant ne sera pas pourvu ;
- Une réorganisation des tâches et activités est prévue afin d'optimiser les ressources déjà en place et éviter l'embauche d'une ressource additionnelle qui avait été envisagée ;
- Le temps supplémentaire sera limité à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission du TMF, sur approbation de la présidente ;
- L'absence [REDACTED] à l'automne 2025 entraînera une diminution de la consommation des effectifs de 0,25 ETC ;
- Le TMF prévoit un niveau d'effectifs ajusté à 18,8 au 31 mars 2026, ce qui le rapproche du niveau de 18,1 effectifs déterminés par le Conseil du trésor. Cet écart ne représente pas un emploi à temps plein.

- Ce niveau pourrait diminuer en raison d'imprévus, tels que : un congé sans solde, un congé parental, un régime ministériel d'aménagement et réduction du temps de travail (ARTT), le temps requis pour pourvoir un poste vacant à la suite d'un départ, etc.
-

De : [Laplante, Chantal](#)
A : [Cathy Jalbert](#); [Nelly Paillette](#)
Cc : [REDACTED]
Objet : Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers | Détermination des effectifs
Date : 14 mars 2025 14:03:30
Pièces jointes : [image001.png](#)



Bonjour,

[REDACTED] sur les mesures relatives au contrôle des effectifs 2025-2026 et il a déterminé pour chaque organisme un niveau d'effectif à respecter.

Par ailleurs, le niveau d'effectif de votre organisation fera l'objet d'une reddition de comptes trimestrielle auprès du Conseil du trésor, selon des modalités à vous être communiquées.

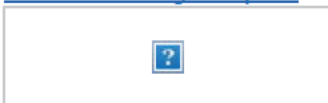
À l'égard du niveau d'effectif, voici les informations pour le Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers.

	Données actualisées						
	Cible 2024-2025		(réel 30 nov. 2024 et prév. au 31 mars 2025 (reçu des entités le 11 fév. 2025)			Cible 2025-2026	
	H.R.	ETC	H.R.	ETC	Écart (ETC)	H.R.	ETC
Fonds du TMF	36 737	20	33 181	18	- 2	36 737	20

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Chantal Brunet, directrice générale de l'organisation du budget, de l'administration et du secrétariat [REDACTED]

Veuillez agréer nos plus cordiales salutations.

Chantal Laplante
Technicienne en administration
Direction du secrétariat général
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4
Téléphone: 418 644-7478
www.finances.gouv.qc.ca



Suivez-nous!



Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De : [Nelly Paillette](#)
A : [secretariatMFQ](#)
Cc : [Ressources Humaines TMF](#); [Nicole Martineau](#)
Objet : RE: Rappels | Redditions de comptes
Date : 18 septembre 2025 14:39:58
Pièces jointes : [~WRD0002.jpg](#)
[image002.jpg](#)
[image003.png](#)
[Gabarit - Suivi économies réduction des effectifs 2025-2026.xlsx](#)

TAMF_word_couleur



Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver le formulaire du TMF dûment complété concernant la reddition de comptes pour le suivi des économies budgétaires entourant la réduction du nombre d'effectifs. Les autres demandes ont déjà été envoyées ou déposées.
Bonne journée.

Nelly Paillette
Directrice
Direction de l'administration
Tribunal administratif des marchés financiers
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : 514 873-2211 poste 231
nelly.paillette@tmf.gouv.qc.ca

AVIS

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

[Politique de confidentialité - Tribunal administratif des marchés financiers \(gouv.qc.ca\)](#)

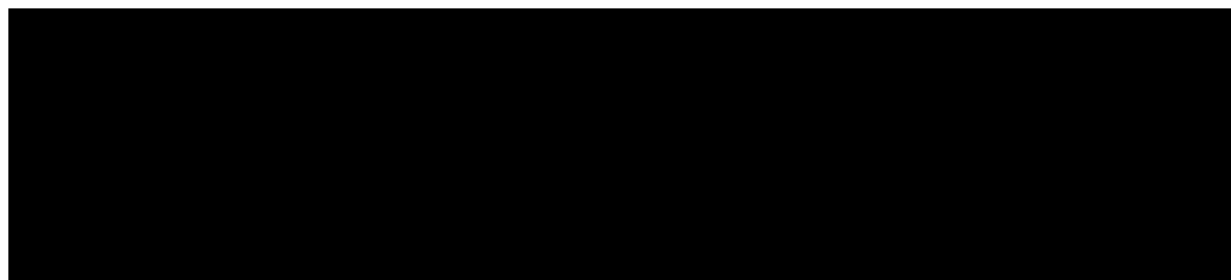
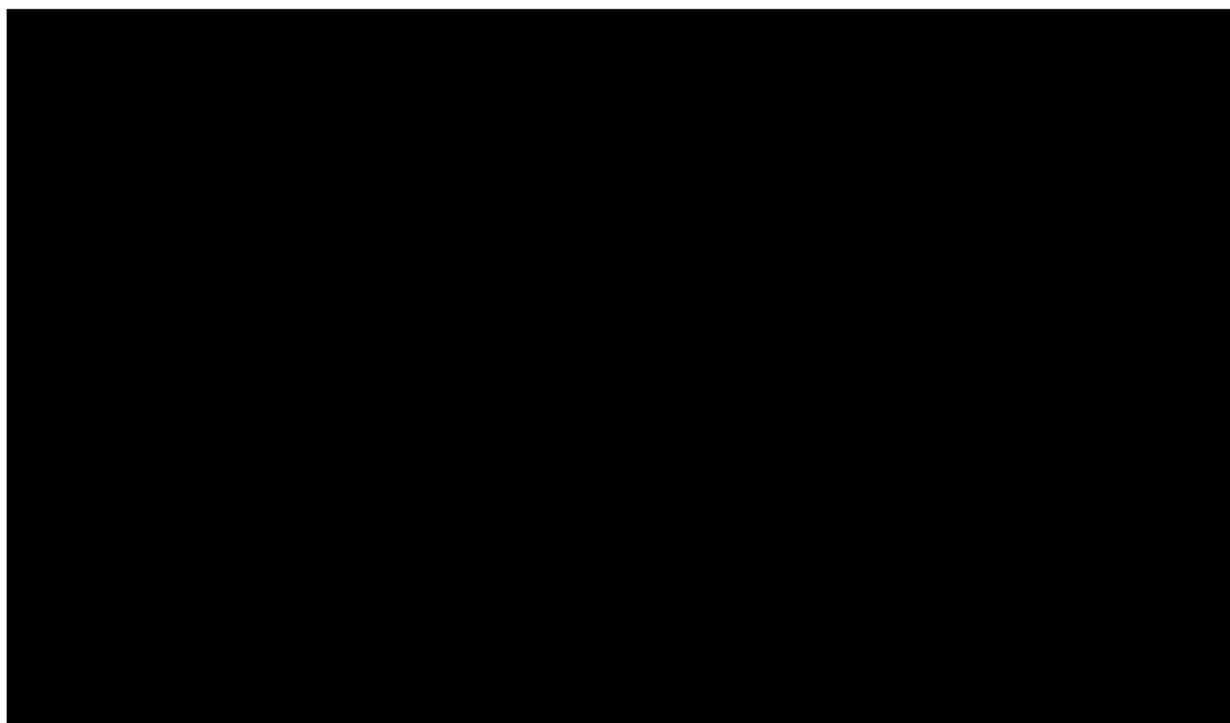
De : secretariatMFQ <secretariatMFQ@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 septembre 2025 10:22

À : [REDACTED] Cathy Jalbert
<Cathy.Jalbert@tmf.gouv.qc.ca>; Nelly Paillette <Nelly.Paillette@tmf.gouv.qc.ca>

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Rappels | Redditions de comptes



Cordialement,

Chantal Laplante
Technicienne en administration
Direction du secrétariat général
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4
Téléphone: 418 644-7478
www.finances.gouv.qc.ca



Suivez-nous!



Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

(en ETC¹ et en milliers de dollars)

Ministère des Finances

Tribunal administratif des marchés financiers

¹ Heures rémunérées transposées en équivalents temps complet. Un ETC transposé correspond à 1 826,3 heures rémunérées.

De : [Audet, Steeve](#)
A : [Nicole Martineau](#)
Objet : Reddition de compte du 12 septembre 2025
Date : 5 septembre 2025 08:50:22



Bonjour Mme Martineau,

Concernant la reddition de compte du 12 septembre, après vérification vous n'aviez pas de montant de compression demandé, mais on il vous est demandé tout de même de faire des efforts et de faire une reddition de compte le 12 septembre.

Il n'y a pas de gabarit particulier, les organismes peuvent présenter leurs efforts de réductions budgétaires sous le format qu'ils veulent.

Je demeure disponible au besoin.

Bonne journée

Steeve

Steeve Audet

Directeur principal

Direction principale du droit corporatif et des politiques relatives au secteur financier

Ministère des Finances

8, rue Cook, bureau 4.37

Québec (Québec) G1R 0A4

Téléphone : 418-928-4018

www.finances.gouv.qc.ca

Suivez-nous!



Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De : [Nicole Martineau](#)
A : [secretariatMFO](#); [Tremblay, Christyne](#); [Audet, Steeve](#)
Cc : [Hani Khaddaj Mallat](#); [Nelly Paillette](#)
Objet : Reddition de comptes: suivi des économies budgétaires - Tribunal administratif des marchés financiers
Date : 10 septembre 2025 14:44:00
Pièces jointes : [image001.jpg](#)
[Économies budgétaires - Dépenses - Honoraires prof. et autres .pdf](#)



Bonjour,

Dans [REDACTED]
[REDACTED]

Vous trouverez ci-annexé cette reddition de comptes.

Je demeure disponible pour en discuter.

Salutations cordiales,

Nicole Martineau

Présidente et juge administrative

Tribunal administratif des marchés financiers

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél. : 514-873-2211

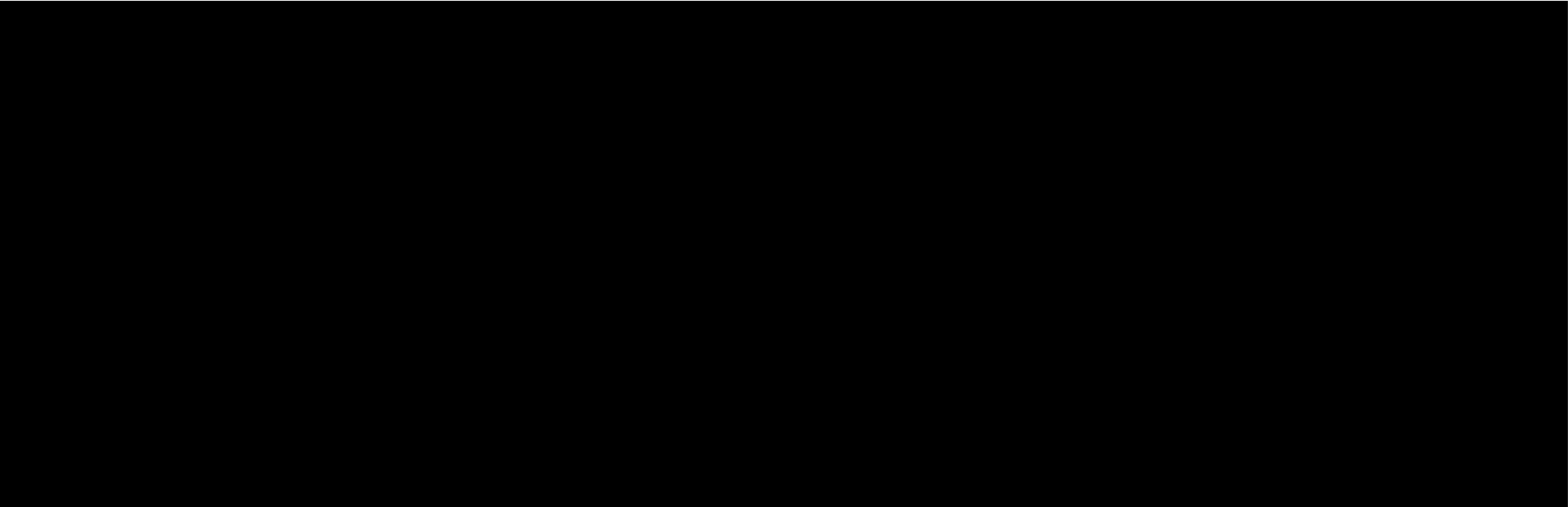
nicole.martineau@tmf.gouv.qc.ca

AVIS

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

[Politique de confidentialité du TME](#)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS							
Honoraires professionnels – Frais de déplacement – Heures supplémentaires							
Poste	2024-2025			2025-2026 (2025-08-27)			Économies budgétaires Budget 25-26 vs 24-25
	Budget	Dépenses	Pourcentage	Budget	Dépenses	Pourcentage	
Frais de déplacement			25%			1%	70%
Dépenses en heures supplémentaires			43%			25%	60%
Honoraires professionnels			55%			18%	12%



De : [Nicole Martineau](#)
A : [Brunet, Chantal](#)
Cc : [Fiset, Karine](#); [Dussault, Anne-Renée](#); [Grandisson, Marc](#); [Nelly Paillette](#)
Objet : RE: suivi des ETC au TMF
Date : 9 juillet 2025 16:50:00
Pièces jointes : [Copie de Copie de Tableau MCE TMF Croissance des effectifs depuis 2018-2019 à 2024-2025.xlsx](#)
[image002.jpg](#)
[image003.png](#)



Bonjour Madame Brunet,

Vous trouverez ci-annexé le tableau complété pour expliquer l'évolution des ETC du TMF depuis 2018.

Nous vous informons qu'en 2025-2026, notre consommation devrait être supérieure à 18 ETC en raison du retour de deux employés qui étaient en congé sans solde et de l'embauche d'un juge administratif en septembre 2024.

Je demeure disponible pour en discuter.

Salutations cordiales,

Nicole Martineau

Présidente et juge administrative

Tribunal administratif des marchés financiers

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél. : 514-873-2211

nicole.martineau@tmf.gouv.qc.ca

AVIS

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire mentionné. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

[Politique de confidentialité du TMF](#)

De : Brunet, Chantal <Chantal.Brunet@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 juillet 2025 10:22

À : Nicole Martineau <Nicole.Martineau@tmf.gouv.qc.ca>

Cc : Fiset, Karine <Karine.Fiset@finances.gouv.qc.ca>; Dussault, Anne-Renée <Anne-Renee.Dussault@finances.gouv.qc.ca>; Grandisson, Marc <Marc.Grandisson@finances.gouv.qc.ca>

Objet : suivi des ETC au TMF

Importance : Haute

Consommation des effectifs gouvernementaux depuis 2018-2019 présentée selon la structure budgétaire 2024-2025

(en ETC)¹

Portefeuilles	LFP ou HFFMinistères et organismes	Consommation		Croissance sur 7 ans		Cible 2025-2026	Écart cible 25-26 vs conso 24-25	Pourcentage de la croissance lié aux services directs	Efforts proposés (quantitatif)	Moyens	
		2018-2019 ²	2024-2025	Nbre	%						Commentaires
Finances											
	LFP	Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	14	18	4	32,1%	18	(0)	75%	0	0
				-							En 2024-2025, un nouveau juge administratif a été nommé par le Conseil des ministres et il est entré en fonction le 3 septembre 2024. Ce poste supplémentaire est nécessaire en raison notamment de l'augmentation des dossiers et des audiences du TMF ainsi que des pouvoirs accrus accordés au TMF par les projets de lois 30 et 92.

¹Heures rémunérées transposées en équivalents temps complet. Un ETC transposé correspond à 1 826,3 heures rémunérées.

²La période couverte comporte 260 jours ouvrables. Des ajustements ont été apportés afin de ramener les données des effectifs sur une base comparable de 261 jours ouvrables.

Portefeuille: Ministère des Finances
Ministère / Organisme: Tribunal administratif des marchés financiers

Suivi et prévision de la consommation des effectifs - 2025-2026
(en heures rémunérées et en ETC)

Mois Réal/Prévu	Avril Réal	Mai Réal	Juin Réal	Juillet Réal	Août Prévu	Septembre Prévu	Octobre Prévu	Novembre Prévu	Décembre Prévu	Janvier Prévu	Février Prévu	Mars Prévu	TOTAL (H.R.)	TOTAL (ETC)	Niveau d'effectifs (ETC)	ÉCART
Heures rémunérés/ETC	2 945,3	2 946,0	2 801,5	3 047,5	2 803,8	2 926,0	3 073,5	2 597,0	2 961,0	2 779,0	2 562,0	2 933,0	34 375,5	18,8	18,1	0,7
Nombre de jours travaillés en 2025-2026	22	22	21	23	21	22	23	20	23	22	20	22	261			

Nicole Martineau
Original signé numériquement
2025-10-01

Sous-ministre / Dirigeant d'organisme

Date

Nelly Paillette
Original signé numériquement
2025-10-01

Portefeuille:Ministère des Finances

Ministère / Organisme:Tribunal administratif des marchés financiers

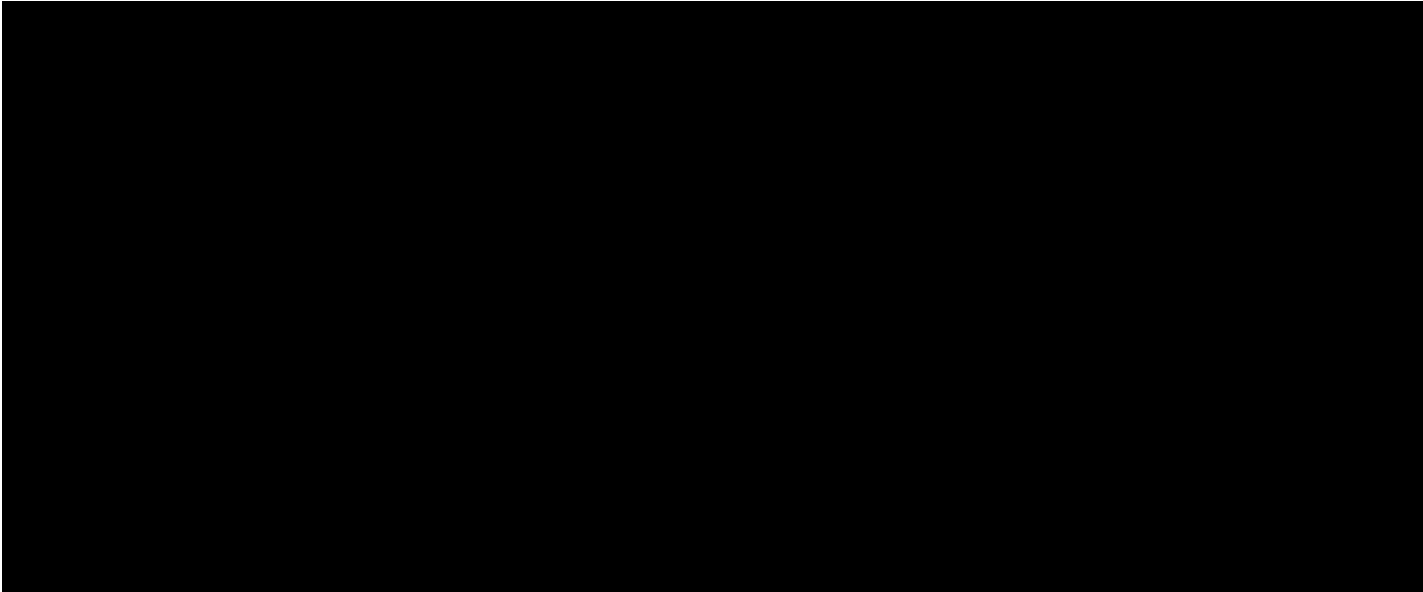
Suivi et prévision de la consommation des effectifs - 2025-2026
(en heures rémunérées et en ETC)

Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	TOTAL (H.R.)	TOTAL (ETC)	Niveau d'effectifs (ETC)	ÉCART
Réel/Prévu	Réel	Réel	Réel	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu				
Heures rémunérés/ETC	2 945,3	2 946,0	2 810,0	3 064,8	2 800,5	2 933,0	3 066,0	2 527,0	2 905,0	2 779,0	2 667,0	2 933,0	34 376,5	18,8	18,1	0,7
Nombre de jours travaillés en 2025-2026	22	22	21	23	21	22	23	20	23	22	20	22	261			

Nicole Martineau
Original signé numériquement

03-sept-25
Date

Sous-ministre / Dirigeant d'organisme



Portefeuille: Ministère des Finances

Ministère / Organisme: Tribunal administratif des marchés financiers

Suivi et prévision de la consommation des effectifs - 2025-2026
(en heures rémunérées et en ETC)

Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	TOTAL (H.R.)	TOTAL (ETC)	Niveau d'effectifs (ETC)	ÉCART
Réel/Prévu	Réel	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu				
Heures rémunérés/ETC	2 945,3	2 946,0	2 813,0	3 079,0	2 813,0	2 946,0	3 079,0	2 680,0	3 079,0	2 946,0	2 680,0	2 946,0	34 952,3	19,1	18,1	1,0
Nombre de jours travaillés en 2025-2026	22	22	21	23	21	22	23	20	23	22	20	22	261			

Nicole Martineau
Original signé numériquement
2025.06.13

Sous-ministre / Dirigeant d'organisme

Date

Sous-ministre / Dirigeant d'organisme

Comité de gestion

19 novembre 2024

14h

En virtuel par Teams

Membres du comité

Nicole Martineau, présidente et juge administrative

Antonietta Melchiorre, vice-présidente et juge administrative

Jean-Pierre Cristel, vice-président et juge administratif

Nelly Paillette, directrice de l'administration

Cathy Jalbert, directrice des affaires juridiques et du secrétariat

COMPTE-RENDU

SUJETS		
1.	[REDACTED]	[REDACTED]
2.	Ressources humaines	- [REDACTED]
	- [REDACTED]	[REDACTED]
	- [REDACTED]	[REDACTED]
	- [REDACTED]	[REDACTED]

--	--	---

		[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
3.	Ressources financières - [REDACTED] - Mesures de contrôle des dépenses - [REDACTED]	[REDACTED] [REDACTED]

	- [REDACTED]	Me Martineau indique avoir reçu une décision [REDACTED] concernant des mesures de contrôle des dépenses. Il nous est demandé d'appliquer une gestion serrée des dépenses de fonctionnement et limiter notamment les dépenses de déplacement à ce qui est jugé essentiel en lien avec notre mission, sur approbation du premier dirigeant. On nous informe que des mesures concernant un gel de recrutement sur des emplois réguliers et occasionnels ont été adoptées [REDACTED] Nous devons limiter les heures supplémentaires à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission, sur approbation du premier dirigeant. - [REDACTED] [REDACTED] ■ [REDACTED] ■ [REDACTED] ■ [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
--	---------------------	---

			[REDACTED]
		I	[REDACTED]
			[REDACTED]
			[REDACTED]
			[REDACTED]
			[REDACTED]
		I	[REDACTED]
			[REDACTED]
			[REDACTED]
			[REDACTED]

		[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
4.	Varia	

Cathy Jalbert

Original signé numériquement

Comité de gestion

7 août 2025

9 h 30

En virtuel par Teams

Membres du comité

Nicole Martineau, présidente et juge administrative

Antonietta Melchiorre, vice-présidente et juge administrative

Jean-Pierre Cristel, vice-président et juge administratif

Nelly Paillette, directrice de l'administration

Cathy Jalbert, directrice des affaires juridiques et du secrétariat

COMPTE-RENDU

SUJETS		
1.		
2.	Ressources humaines - Stratégie sur le niveau d'effectifs - -	- Stratégie sur le niveau d'effectifs Me Martineau présente le contenu de la stratégie sur le niveau d'effectifs.

		[REDACTED] [REDACTED] Le Tribunal s'est vu appliquer une réduction de sa cible annuelle d'effectifs, qui se calculent par les heures rémunérées du personnel. Le niveau ajusté pour 2025-2026 est de 33 007 heures, soit 18,1 ETC. Un équivalent temps complet (ETC) correspond à 1 826,3 heures rémunérées. Avec le niveau d'effectifs ajusté, le Tribunal se voit imposer une réduction de deux (2) ETC. [REDACTED] Considérant la mission du Tribunal, ses pouvoirs accrus, l'augmentation du nombre de dossiers à traiter, du nombre d'audiences à tenir et du nombre de décisions à rendre, le Tribunal ne peut procéder à l'abolition d'un poste parmi ceux occupés par les employés de la direction de la présidence et de la direction des affaires juridiques et du secrétariat. Comme le TMF disposait de 20,1 ETC au 31 mars 2025 et qu'il ne comptait que 19 employés à temps complet, nous avons envisagé l'embauche d'une ressource additionnelle (conseiller(ère) juridique) en raison de l'augmentation des activités. Afin d'assurer le respect du niveau d'effectifs déterminé par le Conseil du trésor, nous ne présenterons pas de demande pour une telle embauche. Le poste vacant ne sera donc pas pourvu.
--	--	---

	Nous avons planifié une réorganisation des tâches et des activités des différentes directions du TMF afin d'optimiser les ressources déjà en place et éviter l'embauche d'une ressource additionnelle qui avait été envisagée. Postes uniques à la direction de l'administration : Certains employés occupent des postes uniques qui ne peuvent être abolis à moins d'une réorganisation des tâches et activités au TMF. Autres postes à la direction de l'administration qui ne sont pas uniques : Le TMF compte deux (2) conseillères en gestion des ressources humaines (CGRH) et deux (2) conseillers en gestion des ressources informationnelles (RI). L'abolition d'un de ces postes paraît difficile. Par ailleurs, un nombre de deux RI est nécessaire pour accomplir la mission du TMF. Considérant les analyses qui ont été faites, la stratégie est la suivante : • Le poste vacant ne sera pas pourvu ; • Une réorganisation des tâches et activités est prévue afin d'optimiser les ressources déjà en place et éviter l'embauche d'une ressource additionnelle qui avait été envisagée ; • Le temps supplémentaire sera limité à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission du Tribunal, sur approbation de la présidente ; • L'absence [REDACTED] à l'automne 2025 entraînera une diminution de la consommation des effectifs de 0,25 ETC ;
--	--

		• Le Tribunal prévoit un niveau d'effectifs ajusté à 18,8 au 31 mars 2026, ce qui le rapproche du niveau de 18,1 effectifs déterminés par le Conseil du trésor. Cet écart ne représente pas un emploi à temps plein. • Ce niveau pourrait diminuer en raison d'imprévus, tels que : un congé sans solde, un congé parental, un régime ministériel d'aménagement et réduction du temps de travail (ARTT), le temps requis pour pourvoir un poste vacant à la suite d'un départ, etc. Les membres du comité sont d'accord avec cette stratégie. - [REDACTED] [REDACTED] - [REDACTED] [REDACTED]
3.	[REDACTED]	[REDACTED]

	[REDACTED]	[REDACTED]
4.	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]	- [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] - [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

[illegible]

		[REDACTED] I [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] le temps supplémentaire demeure limité à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission, sur approbation du sous-ministre ou du premier dirigeant d'organisme. Les gestionnaires du TMF ont été informés de cette limitation de temps supplémentaire. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
--	--	---

5.	Varia	

Cathy Jalbert

Original signé numériquement

Comité de gestion

20 juin 2025

10h30

En virtuel par Teams

Membres du comité

Nicole Martineau, présidente et juge administrative

Antonietta Melchiorre, vice-présidente et juge administrative

Jean-Pierre Cristel, vice-président et juge administratif

Nelly Paillette, directrice de l'administration

Cathy Jalbert, directrice des affaires juridiques et du secrétariat

ORDRE DU JOUR

		SUJETS
1.		
2.		

		[REDACTED] [REDACTED]
3.	[REDACTED]	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
4.	[REDACTED] [REDACTED]	- [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] - [REDACTED] [REDACTED]

[illegible]

[illegible]

6.	Varia	- Niveau d'effectif autorisé Le 27 mai 2025, [REDACTED] Pour le TMF, le niveau ajusté pour 2025-2026 est de 18 ETC, soit une diminution de 2 ETC. Présentement, le TMF consomme 19 ETC sur les 20 ETC. [REDACTED] [REDACTED] Il appartient à chaque premier dirigeant d'organisme d'établir sa stratégie pour respecter le niveau d'effectifs déterminé [REDACTED] [REDACTED] Sa mission est essentielle à la protection des investisseurs et des consommateurs, ainsi qu'au maintien de l'intégrité du secteur financier et de la confiance du public envers celui-ci. Par ailleurs, le prochain rapport annuel fera état de ce qui suit : 40 % d'augmentation de nouveaux dossiers par rapport à l'exercice précédent et 14 % d'augmentation d'audiences. De plus, les projets de loi n^{os} 30 et 92 confient davantage de pouvoirs au Tribunal.

		- [REDACTED] [REDACTED]
--	--	----------------------------

Cathy Jalbert

Original signé numériquement

Comité de gestion

10 septembre 2025

10 h 30

En virtuel par Teams

Membres du comité

Nicole Martineau, présidente et juge administrative

Antonietta Melchiorre, vice-présidente et juge administrative

Jean-Pierre Cristel, vice-président et juge administratif

Nelly Paillette, directrice de l'administration

Cathy Jalbert, directrice des affaires juridiques et du secrétariat

COMPTE-RENDU

SUJETS	
1.	[REDACTED]
2.	[REDACTED]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

		[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] - Reddition de compte sur le suivi des effectifs Présentation par Nelly Paillette de la dernière reddition de compte à ce sujet. [REDACTED] Au 31 mars 2026, le TMF comptera un total de 18,8, ETC alors que [REDACTED] demandait 18,1, ETC. [REDACTED]
--	--	--

-	[REDACTED]	[REDACTED]
-	[REDACTED]	[REDACTED]
-	[REDACTED]	[REDACTED]
-	Présentation d'une reddition de compte sur le suivi des économies budgétaires	[REDACTED]

	[REDACTED] - Nouveau formulaire d'autorisation des dépenses Un nouveau formulaire d'autorisation de dépenses a été confectionné. Présentation de ce formulaire. Cela fait suite [REDACTED] qui fait état de l'application d'une gestion serrée et de la limitation de certaines dépenses spécifiques à ce qui est jugé essentiel en lien avec la mission, dont celles liées à des services professionnels, aux frais de déplacement au Québec et hors Québec ainsi qu'au temps supplémentaire, sur approbation du premier dirigeant. Le formulaire sera signé par un gestionnaire et la présidente. Ces formulaires seront annexés aux factures saisies dans SAGIR. [REDACTED] [REDACTED] - [REDACTED] concernant la limitation de certaines dépenses Déjà discuté lorsqu'il a été question du formulaire d'autorisation des dépenses. - Présentation d'une reddition de compte sur le suivi des économies budgétaires [REDACTED]
--	--

		[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
5.	[REDACTED]	[REDACTED] [REDACTED]
6.	[REDACTED]	[REDACTED]

Cathy Jalbert

Original signé numériquement